

no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 19 mai 2016

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 mai 2016 à dix-neuf heures trente à la MRC de Portneuf, 185, Route 138 à Cap-Santé, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. Martin Jacobs, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Philippe Bussièrès, ville de Pont-Rouge;
M. Jean Mainguy, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
M. Daniel Perron, paroisse de Saint-Gilbert;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Jacques Bédard, ville de Saint-Marc-des-Carières ;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond;
M. Guy Lachance, paroisse de Saint-Thuribe;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
M. Bernard Naud, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Portneuf et Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Éline Verret, assistent également à la présente séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant au point *Affaires diverses* les sujets suivants :

- a) Embauche de M. Donald Perron à titre d'opérateur journalier

61-05-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

b) Subvention Recyc-Québec

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21-04-2016 – DISPENSE DE LECTURE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 21 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal :

**SUR LA PROPOSITION DE MME ROSE-LINE LAVOIE,
IL EST RÉSOLU :**

62-05-2016

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 21 avril 2016 soit adopté tel que déposé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES BÉDARD,
IL EST RÉSOLU :**

63-05-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 30 avril 2016 :

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs au 30 avril 2016

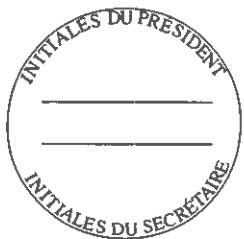
Fournisseur	Description de la dépense	Montant
ACCEO (Païement direct)	Frais mensuel - MaPaie.net	48,52 \$
AGI Ltée	Entretien balance	648,81 \$
	Entretien camion 0399	832,19 \$
	Entretien compacteur 0206	167,18 \$
	Entretien général	441,94 \$
	Quincaillerie/outils	23,36 \$
AGRI-SX	Entretien général	749,64 \$
Agritex La Pérade	Mule utilitaire John Deere XUV 550	13 797,00 \$
Appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	200,00 \$
	Réfrigérateurs	700,00 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Aménagement écocentre Neuville	3 755,95 \$
CARRA	Remises d'avril 2016	342,17 \$
Centre de rénovation Ferland	Aménagement écocentre Neuville	2 705,86 \$
	Entretien général	5,28 \$
	Entretien usine lixiviat	18,37 \$
Chemco inc.	Entretien édifice BFS	51,44 \$
	Produits chimiques	2 061,57 \$



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Produits chimiques BFS	8 088,10 \$
Conception P.M.B. inc.	Entretien compacteur 0206	167,86 \$
	Entretien général	71,28 \$
Courrier de Portneuf	Publicité - Collecte des feuilles	634,06 \$
	Publicité - Services de vidange des BFS	1 154,91 \$
	Publicités - Collecte du bac brun	2 309,82 \$
DICOM express	Messagerie	162,26 \$
Élaine Verret	Déplacements avril 2016	75,08 \$
Équip. bur. Portneuf Champlain	Fournitures de bureau	515,73 \$
Equipements ACMAT inc.	Entretien général	87,96 \$
Exova	Analyses de laboratoire	543,96 \$
Fusionex	Fonds fermeture	25 555,07 \$
Gaudreau Environnement inc.	Ajustement location conteneurs matières recyclables janvier 2016	103,61 \$
	BFS avril 2016	2 481,58 \$
	Collecte matières organiques - Mars 2016	12 136,09 \$
	Collecte sélective - Mars 2016	78 863,13 \$
	Location conteneurs recyclage - Février 2016	9 804,26 \$
	Location conteneurs recyclage - Mars 2016	9 799,27 \$
	Transport et location de conteneurs St-Raymond	1 504,20 \$
	Livraison de bacs matières recyclables et organiques - Mars 2016	2 339,74 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien équipement BFS	38,92 \$
	Location d'équipement	33,17 \$
Groupe Harnois	Essence	220,01 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/04/2016 au 21/05/2016	514,00 \$
GSI Environnement inc.	Traitement et transport des matières organiques	8 736,64 \$
Hetek Solutions inc.	Entretien usine lixiviat	534,13 \$
Hewitt	Entretien compacteur 0206	249,81 \$
Hydro-Québec	Garage Neuville - 19/03/2016 - 20/04/2016	911,01 \$
	Usine BFS - 19/03/2016 au 19/04/2016	2 054,84 \$
	Usine lixiviat - 19/03/2016 au 19/04/2016	4 663,56 \$
Impressions Borgia inc.	Achat de photos pour publicités	41,39 \$
	Impression billets de courtoisie	721,58 \$
Imprimerie Germain Itée	Fournitures de bureau	149,47 \$
Interfas en fiducie	Prime d'assurance collective avril 2016	3 304,20 \$
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux adm. avril 2016	285,00 \$
Jean-Luc Mercure	Déplacements avril 2016	364,74 \$
La Coop Univert	Entretien usine lixiviat	41,68 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	81,53 \$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	Location d'équipement - Écocentre St-Ubalde	672,26 \$
Les Plastiques Desmarais	Entretien général	833,57 \$
Les pneus R.Q.M. inc.	Entretien camion 0308	1 060,70 \$
Lise Bédard	Entretien garage mars et avril 2016	360,00 \$
Lubrification Québec inc.	Entretien camion 0308	452,11 \$
Mabarex inc.	Entretien équipement B.F.S.	19 341,09 \$
Manon Marcotte	Déplacements avril 2016	14,36 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels BFS	488,64 \$
	Honoraires professionnels informatiques	781,83 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	8 700,96 \$
Microtec Sécuri-T	Surveillance bureaux adm. du 18/05/2016 au 17/08/2016	147,56 \$
	Surveillance garage Neuville du 26/05/2016 au 25/08/2016	91,44 \$
Ministre des Finances	Location lot 48 - 01/06/16 au 31/05/17	565,68 \$
	Location lot 537 - 01/06/16 au 31/05/17	482,90 \$
	Redevances trimestre 1 - Année 2016	178 031,03 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises d'avril 2016	22 557,08 \$
Neopost Canada Itée	Location timbreuse 15-06-2016 au 14-06-2017	206,27 \$
Oxygène Portneuf inc.	Location d'équipement	94,86 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Propane	251,16 \$
Paulin Moisan inc.	Entretien chemin d'été	1 296,35 \$
PCP	Entretien usine lixiviat	2 897,37 \$
Pépin Lettrage enr.	Autocollants pour identification des bacs verts	1 724,62 \$
Pierre Linteau	Articles de sécurité 2016	231,09 \$
PR Distribution	Quincaillerie & outils	356,01 \$
Québec Linge	Entretien édifice	217,62 \$
Receveur général du Canada	Remises d'avril 2016	10 064,85 \$
REER des employés	Remises d'avril 2016	7 737,34 \$
Résotel	Modifications système téléphonique	158,03 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviat	37,40 \$
S.C.A. Saint-Ubalde	Propane Écocentre St-Ubalde	55,17 \$
Salaires nets employés	Salaires nets d'avril 2016	42 616,84 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS avril 2016	12 463,86 \$
	Entretien usine lixiviat	848,52 \$
Sani-Fontaines inc.	Entretien édifice	110,38 \$
Services Matrec inc.	Collecte déchets (commercial) - Avril 2016 (incluant un crédit de 1 405.81 \$ surcharge carburant)	53 082,01 \$
	Collecte déchets (domestique) - Avril 2016 (incluant un crédit de 2 527.10 \$ surcharge carburant)	95 420,37 \$
	Transport de conteneurs Rivière-à-Pierre	632,36 \$
	Transport de conteneurs St-Alban	1 706,22 \$
	Transport de conteneurs St-Ubalde	789,88 \$
	Transport des BFS	385,17 \$
Solutions Classe Affaires inc.	Renouvellement plan de service annuel logiciel Weigh-Tronix/Acomba	454,15 \$
Sonia Perron	Vêtements/articles sécurité 2016	91,94 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	4,19 \$
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	206,93 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er avril 2016	331,60 \$
Telus Québec	Internet H.V.	74,68 \$
Tetra Tech QJ inc.	Analyse résultat eaux souterraines 2015	612,25 \$
Transport Alain Carrier inc.	Location d'équipement - Écocentre Rivière-à-Pierre	344,93 \$
Valérie Duval	Articles de nettoyage	4,69 \$
Ville de Neuville	Indemnité trimestre 1 - 2016 - 8 118,15 t.m. x 2,19 \$	17 778,75 \$
Visa Desjardins	Entretien camion 0399	31,67 \$
WSP Canada inc.	Déclaration obligatoire des émissions atmosphériques prov.et féd. LET Neuville	4 139,10 \$
Total général		697 932,73 \$

ADOPTÉE

Je soussignée, Élane Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 697 932,73 \$.

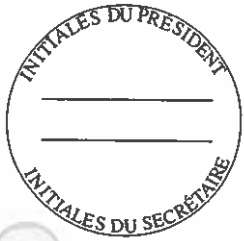
Élane Verret, secrétaire-trésorière

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 30 AVRIL 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 avril 2016;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :

64-05-2016



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 avril 2016 telle que transmise.

ADOPTÉE

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport budgétaire en date du 30 avril 2016 transmis dans les délais requis;

**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU :**

65-05-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 30 avril 2016 tel que préparé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, deux états comparatifs sont déposés, dont :

- 1- État comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.
- 2- État comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

**SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY,
IL EST RÉSOLU :**

66-05-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le dépôt des deux états comparatifs ci-dessus mentionnés tel que requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DES ÉCOCENTRES

M. Dominic Tessier-Perry fait la lecture du compte rendu de la deuxième rencontre du comité des écocentres qui a eu lieu le 3 mai dernier. Le comité des écocentres propose au conseil d'administration d'adopter le document qui a été préparé et qui énumère les obligations des municipalités qui voudront implanter un micro-écocentre sur leur territoire.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

POLITIQUE D'ENCADREMENT POUR L'IMPLANTATION DE MICRO-ÉCOCENTRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie a adopté la résolution 54-04-2016 autorisant la création d'un projet pilote d'une année pour l'implantation de micro-écocentres sur le territoire de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a mandaté le comité des écocentres pour établir les exigences d'implantation et fixer les balises pour le versement d'une contribution de la Régie pour chaque tonne métrique de matières détournée de l'enfouissement par ces micro-écocentres;

**SUR LA PROPOSITION DE M. YVES PAGÉ,
IL EST RÉSOLU :**

67-05-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte la politique d'encadrement des micro-écocentres qui énumère les obligations des municipalités qui souhaitent implanter un micro-écocentre sur leur territoire.

ADOPTÉE

AUTORISATION D'ALLER EN SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE POUR L'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE lors des négociations salariales des cadres, l'allocation de kilométrage pour l'utilisation de véhicule 4x4 a été supprimée;

CONSIDÉRANT QUE le personnel administratif doit constamment utiliser un véhicule personnel pour effectuer des déplacements;

CONSIDÉRANT la superficie du territoire de la Régie;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

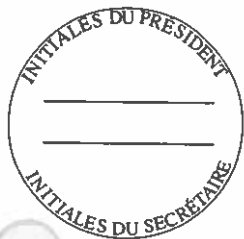
68-05-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, à lancer un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un véhicule utilitaire 4x4 ou à traction intégrale.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DE LA DÉCLARATION OBLIGATOIRE ATMOSPHÉRIQUE POUR LE LET DE NEUVILLE

M. Jean-Luc Mercure donne les résultats de la déclaration obligatoire atmosphérique pour le LET de Neuville. Le rapport préparé par la firme WSP mentionne que la quantité totale de GES générée au LET est de 47 716 tonnes d'équivalents Co₂ pour 2015, comparativement à 46 268 pour 2014.



no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Au niveau fédéral, les émissions totales de GES calculées s'élèvent à 47 551 tonnes de CO₂e, comparativement à 47 500 pour 2014. Une déclaration n'est donc pas requise au niveau fédéral puisque le seuil de déclaration de 50 000 tonnes n'est pas atteint.

RÉCUPÉRATION DES TUBULURES D'ÉRABLIÈRES – BONIFICATION DU SERVICE

Mme Élane Verret mentionne qu'actuellement, les tubulures d'érablières sont récupérées à l'écocentre Neuville. Étant donné la demande, le service sera bonifié afin de permettre aux citoyens d'apporter leurs vieilles tubulures d'érablières aux écocentres St-Ubalde et St-Raymond. La Régie vient d'ailleurs de procéder à l'achat d'un conteneur usagé qui sera installé dès la semaine prochaine à St-Ubalde et est en attente d'un prix pour un autre conteneur usagé pour St-Raymond.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA RÉSOLUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD – DEMANDE DE MODIFICATION À LA LOI

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a été constituée en vertu de lois et règlements édictés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces lois et règlements sont, plus particulièrement, le Code municipal et la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ces lois et/ou règlements, la Régie doit dresser annuellement son budget, lequel doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités membres de la Régie (art. 603. du Code municipal et art. 468.34 de la Loi sur les cités et villes);

CONSIDÉRANT QUE lorsque la Régie veut, par règlement, contracter des emprunts aux fins de sa compétence, chaque municipalité doit approuver par résolution le règlement présenté (art. 606 et 607 du Code municipal, de même que les articles 468.37 et 468.38 de la Loi sur les cités et villes);

CONSIDÉRANT QU'un règlement d'emprunt peut être beaucoup moins élevé que le budget annuel d'une régie;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités a un représentant au conseil d'administration de la Régie lui permettant d'avoir toutes les informations nécessaires concernant le règlement d'emprunt;

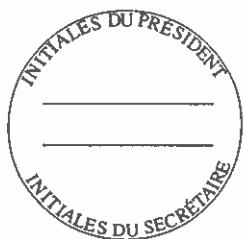
CONSIDÉRANT QUE le fait de ne pas accepter un règlement d'emprunt de la part d'une municipalité peut causer un préjudice sérieux à la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

69-05-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QUE ce conseil demande au gouvernement du Québec de modifier les articles 607 du Code municipal et 468.38 de la Loi sur les cités et villes afin de remplacer « l'entièreté des municipalités » par « au moins les deux tiers des municipalités » comme il s'applique pour l'adoption du budget annuel (réf. Article 603 du Code municipal et article 468.34 de la Loi sur les cités et villes).

ADOPTÉE

M. Daniel Perron, représentant de la paroisse de Saint-Gilbert, demande d'inscrire sa dissidence au procès-verbal de cette assemblée pour la résolution ci-dessus.

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 36-04-2015 – PERMANENCE DE M. STÉPHAN DUBÉ

CONSIDÉRANT QUE la Régie a confirmé la permanence à M. Stéphan Dubé rétroactivement au 1^{er} janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a accordé à M. Dubé un délai de cinq ans pour obtenir un diplôme d'études secondaires (DES);

CONSIDÉRANT QUE lors de la négociation salariale, il avait été convenu que l'échelon additionnel lui serait accordé à la date d'obtention de son diplôme;

**SUR LA PROPOSITION DE M. BERNARD AYOTTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf apporte une modification à la résolution 36-04-2015 afin d'accorder à M. Dubé un échelon additionnel rétroactivement à la date d'obtention de son diplôme, et ce, tel qu'entendu lors de la négociation salariale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION POUR NOMMER UN NOUVEAU REPRÉSENTANT À CLICSÉQR

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Marc-André Trudel, il y a lieu de nommer un nouveau représentant à ClicSÉQR;

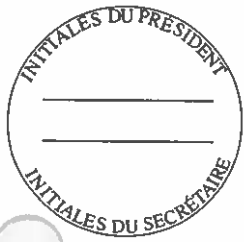
**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate Mme Elaine Verret, secrétaire-trésorière (ci-après la représentante) et qu'elle soit, par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR. En conséquence, les administrateurs de la Régie

70-05-2016

71-05-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adoptent la présente résolution.

ADOPTÉE

LIVRAISON DE BACS BRUNS POUR LES RUES PRIVÉES DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE

M. Bernard Gaudreau mentionne que M. Jean-Luc Mercure, directeur général, a rencontré la municipalité de Saint-Ubalde afin de prendre les arrangements nécessaires pour installer des bacs bruns aux abords des rues privées.

À certains endroits le permettant, des conteneurs de récupération seront également installés.

M. Gaudreau remercie sincèrement la municipalité de Saint-Ubalde pour sa collaboration dans l'implantation de ce projet pilote. Si ce projet s'avère satisfaisant, le déploiement du service sera effectué à l'ensemble des municipalités.

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 21 AVRIL 2016

Le bordereau de correspondance du 21 avril 2016 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

A) EMBAUCHE DE M. DONALD PERRON À TITRE D'OPÉRATEUR JOURNALIER

CONSIDÉRANT le départ d'un opérateur journalier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur Donald Perron suite aux tests et aux entrevues du 19 mai 2016;

SUR LA PROPOSITION DE M. RÉJEAN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf engage monsieur Donald Perron à titre d'opérateur journalier;

QUE monsieur Perron se voie accorder l'échelon 4 de la classe d'emploi d'opérateur journalier et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés saisonniers ou occasionnels;

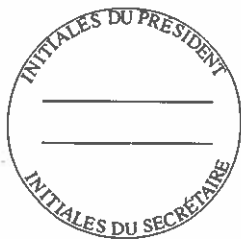
QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Perron soit fixée au 24 mai 2016.

ADOPTÉE

B) COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

M. Jean Mainguy s'informe du dossier de la compensation pour la collecte sélective. M. Bernard Gaudreau informe les membres que le dossier de la

72-05-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

demande d'ajustement du calcul de la subvention n'a pas évolué. La Régie continue de produire 24 rapports par année et maintient sa position à l'effet qu'elle est pénalisée par la méthode de calcul et la réglementation qui ne tiennent pas compte de l'individualité des 24 municipalités. La Régie est donc classée dans un groupe de municipalités de plus de 25 000 habitants, et à moins de 100 km des grands centres urbains. Les membres souhaitent une rencontre avec le Député de Portneuf et le ministre afin de discuter de la problématique de la compensation.

Une lettre sera préparée et acheminée au député de Portneuf, M. Michel Matte, afin de demander sa collaboration dans l'obtention d'une rencontre avec le ministre.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 09;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière

73-05-2016